

# Administration Communale de Kehlen

## Délibération du Conseil Communal

Séance publique du 13 juillet 2011

Annonce publique de la séance et convocation des conseillers : 07 juillet 2011

Point de l'ordre du jour: 11

Présents: M. Paulus, bourgmestre, et MM Koch et Maas, échevins ;  
M. Bissen, Mme Heimann, M. Kohnen, Mme Link, MM Müller, Scholtes, et Wagner, conseillers ;  
M. Frisch, secrétaire communal.  
Excusés : M. Zimmer, conseiller.

OBJET: Commission culturelle - Vente d'une brochure sur les croix tombales de l'ancienne paroisse Schoenberg-Kehlen - Prix

Le Conseil communal

- Considérant que la commission culturelle de Kehlen vient d'éditer en collaboration avec le sieur Fernand Toussaint une brochure portant sur les croix tombales de l'ancienne paroisse Schoenberg-Kehlen intitulée « Grabkreuze aus dem Pfarrgebiet von Schoenberg-Kehlen » ;
- Considérant que la commission culturelle propose de vendre ce livre au prix de 20,00 Euros ;
- Considérant que le collège échevinal se rallie à cette proposition ;
- Considérant que les frais d'impression pourront être imputés à l'article 3/0112/6143/003 – Carnets d'information ;
- Vu la loi communale du 13 décembre 1988 ;

Après délibération et sur proposition du collège échevinal

**D E C I D E** unanimement

de fixer le prix de vente de la brochure intitulée « Grabkreuze aus dem Pfarrgebiet von Schoenberg-Kehlen » à 20,00 Euros.

A Kehlen, date qu'en tête.

Suivent les signatures  
Pour extrait conforme  
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,